

# DROITS D'INSCRIPTION EN MASTER 2024

Chaque montant vaux pour une année scolaire complète

Programme de master	PROGRAMMES DE MASTER NATIONAUX		PROGRAMMES DE MASTER INTERNATIONAUX		MASTER ÉNERGIE NUCLÉAIRE
	TARIFS	ANNÉE DE CÉSURE**	TARIFS	ANNÉE DE CÉSURE**	
UE/EEE/Suisse*	250 €***	164 €***	4 783 €	2 434 €	250 €***
Non-UE/EEE/Suisse*	4 250 €	2 833 €	7 037 €	4 226 €	6 243 €
PhD Track	250 €***	164 €***	250 €***	164 €***	
Élève ingénieur des écoles IP Paris	164 €***				

\* Certains critères peuvent vous permettre de bénéficier des tarifs valables pour les étudiants de l'UE. Voir la liste des conditions ci-dessous (page 3).

\*\* Étudiants autorisés par l'IP Paris à effectuer une année de césure.

\*\*\* Droits d'inscription en vigueur pour la rentrée 2024 dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

Attention :

Les droits d'inscription indiqués dans le document sont valables sous réserve de vérification des pièces justificatives qui attestent du statut de l'étudiant concerné.

# DROITS D'INSCRIPTION EN MASTER 2024

Chaque montant vau pour une année scolaire complète

## AUTRES CAS SPÉCIFIQUES

Étudiants en apprentissage	0 €
Bourse CROUS	0 €
Etudiant EMINE (European Master In Nuclear Energy)	0 €
Bourse ou réduction des droits d'inscription accordée par une ambassade française	Si l'ambassade de France de votre pays d'origine vous accorde une bourse ou une réduction des droits d'inscription, cette réduction est applicable sur les droits d'inscription à IP Paris.
Accords académiques	Vous bénéficierez d'un tarif spécial si l'école partenaire confirme que vous êtes inscrit dans le cadre de l'un de ces accords. Vous serez informé du tarif spécifique lors de votre inscription. Voir la liste détaillée des écoles élues ci-dessous.

**Attention :**

Les droits d'inscription indiqués dans le document sont valables sous réserve de vérification des pièces justificatives qui attestent du statut de l'étudiant concerné.

## CRITÈRES POUR BÉNÉFICIER DES FRAIS DE SCOLARITÉ DES ÉTUDIANTS UE

Etre ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne, d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse;

Etudiant titulaire d'un titre de séjour indiquant « membre de famille d'un Européen » ;

Étudiant titulaire d'une carte de résident délivrée dans les conditions prévues au chapitre IV du titre Ier du livre III du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile ou titulaire d'une carte de même nature délivrée dans le cadre d'un accord international applicable à la République française ou mineur de moins de dix-huit ans et descendant ou à charge directe du bénéficiaire de l'une de ces cartes ;

Étudiant ayant déclaré son foyer fiscal ou ayant été rattaché à un foyer fiscal en France depuis au moins deux ans, au 1er janvier précédant la rentrée universitaire pour laquelle l'inscription est demandée (soit depuis le 1er janvier 2022) ;

Étudiant bénéficiant du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire, ou personne dont le père, la mère ou le tuteur légal bénéficie de ce statut ou de cette protection ;

Étudiant ressortissant d'un État ayant conclu un accord international applicable à la République française prévoyant un paiement de droits d'inscription correspondant à ceux applicables aux citoyens français, ou dispensant les ressortissants de cet État de l'obligation de détenir un titre de séjour en France.





# DROITS D'INSCRIPTION EN MASTER 2024

## ACCORDS ACADÉMIQUES

Accord Centrale Supélec - Statistics, Finance & Actuarial science - CentraleSupélec ;

Accord ETH Zurich - Programme High Energy Physics - ETHZ students ;

Accord FU Berlin - Physics - FU Berlin students;

Accord Universidad Galileo (Guatemala) ;

Accord Universidad S Bolivar (Venezuela) ;

Accord Hanoi University of Sc & Tech (Vietnam) ;

Accord T.U. München (Allemagne) ;

Accord Caltech (USA) ;

Accord Kyung Hee University (Corée du Sud).

Veuillez noter qu'aucun remboursement ne sera effectué en cas de démission.



# DROITS D'INSCRIPTION EN MASTER 2024

## PAIEMENT

Votre employeur souhaite prendre en charge vos droits d'inscription	Si votre employeur souhaite prendre en charge vos droits d'inscription, veuillez contacter <a href="mailto:saf@ip-paris.fr">saf@ip-paris.fr</a> pour établir un accord de financement.
Paiement des droits d'inscription	<ul style="list-style-type: none"><li>• Après vérification administrative de votre dossier et en fonction de votre situation, vos droits d'inscription seront calculés.</li><li>• Vous recevrez un courriel pour procéder au mode de paiement de votre choix.</li><li>• Le paiement devra être effectué soit en ligne, soit par virement bancaire.</li><li>• En fonction du montant de vos droits d'inscription, vous pourrez verser un acompte (1400€ minimum).</li><li>• Vous devrez payer le solde dans un deuxième temps. Les modalités seront indiquées sur votre espace d'inscription.</li></ul>

Attention : Vous devez payer le solde au plus tard le 12 septembre 2024. Vous ne serez pas considéré comme étudiant de l'Institut Polytechnique de Paris si vous n'avez pas payé la totalité des droits d'inscription.

Attention : aucun remboursement ne sera effectué en cas de démission.



# DROITS D'INSCRIPTION EN MASTER 2024

## PROGRAMMES DE MASTER INTERNATIONAUX

MENTIONS	PARCOURS	
<b>Economie</b>	M1 MiE - Master in Economics	M2 MiE - Master in Economics
<b>Electronique, énergie électrique, automatique</b>		M2 MICAS - Machine learnIng, CommunicAtions, and Security
<b>Energie</b>	M1 - Energy	M2 - Energy
<b>Informatique</b>	M1- CPS - Cyber Physical Systems M1 CSN - Computer Science for Networks M1 Cyber - Cybersecurity M1 Data AI - Data and Artificial Intelligence M1 DS4Health - Digital Skills for Healthcare Transformation	M2 CPS - Cyber Physical Systems M2 CSN - Computer Science for Networks M2 Cyber - Cybersecurity M2 Data AI - Data and Artificial Intelligence M2 DS4Health - Digital Skills for Healthcare Transformation
<b>Ingénierie Nucléaire</b>	M1 MNE - Nuclear Engineering	M2 MNE - Nuclear Engineering
<b>Mathématiques appliquées, statistique</b>	M1 - Applied Mathematics and statistics	M2 DS - Data Science M2 SFA - Statistics, Finance and Actuarial science
<b>Transport, Mobilité, Réseaux</b>		M2 TRADD - Transport et développement durable

Attention : Vous devez payer le solde au plus tard le 12 septembre 2024. Vous ne serez pas considéré comme étudiant de l'Institut Polytechnique de Paris si vous n'avez pas payé la totalité des droits scolarité.

**Mise à jour: juin 2024**



# DROITS D'INSCRIPTION EN MASTER 2024

## Contact

Admissions en Masters :

[master-admission@ip-paris.fr](mailto:master-admission@ip-paris.fr)

PhD Track :

[phd-track@ip-paris.fr](mailto:phd-track@ip-paris.fr)

Questions relatives aux

étudiants internationaux :

[internationalstudents@ip-paris.fr](mailto:internationalstudents@ip-paris.fr)

Nous trouver sur le campus :

IP PARIS Graduate School

Ecole polytechnique **Bâtiment 27**

